



Accompagné par  
Nicole Lussier

# Séjour nature et culture aux Îles-de-la-Madeleine

## Hébergement en chalet privé

<b>6 au 13 juin 2023</b>		
Accompagné par Nicole Lussier		
Chalet avec 1 chambre		
<b>2 649 \$*</b>		
par pers. occ. double		
<b>3 219 \$*</b>	<b>2 469 \$*</b>	<b>2 379 \$*</b>
occ. simple	occ. triple	occ. quad
Chalet avec 2 chambres		
<b>2 749 \$*</b>	<b>2 569 \$*</b>	<b>2 479 \$*</b>
occ. double	occ. triple	occ. quad
<b>8 jours   11 repas</b>		
*Incluant un rabais comptant de 70\$ si payé comptant ou chèque (dépôt et paiement final)		
**Basé sur un minimum de 20 passagers		



La Grave à Havre-Aubert. Crédit photo: Tourisme Îles-de-la-Madeleine

### À PROPOS DES CHALETS

Les chalets sont équipés de la façon suivante :

- 1 ou 2 chambres au rez-de-chaussée avec lit double de 54"
- Cuisine complète tout équipée, cuisinière, réfrigérateur, micro-onde
- Salle de bain avec bain et douches
- Salon
- Sécheuse et laveuse
- Télévision câblée
- Internet sans fil
- Lingerie
- Petit balcon
- Chaises extérieures
- BBQ

### Le forfait comprend :

- Transport en autocar de luxe pour toute la durée du voyage
  - Hébergement de type chalet tout équipé (avec une ou deux chambre) pour 6 nuits et 1 nuit en hôtel 3\* à Moncton
  - Le traversier de Souris aller-retour
  - 11 repas dont 2 soupers de homard et 2 BBQ et apéro champêtres
  - Toutes les visites et activités au programme
  - Services d'une accompagnatrice de Club Voyages
- Agathe-Leclerc- Orford -conseil
- Taxes et frais professionnels de l'agence

### Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés
- Pourboires (nous vous suggérons 3\$/jour pour le chauffeur et 5\$/jour pour le guide)
- Manutention des bagages
- Contribution de 0.35% au Ficav
- L'augmentation éventuelle des taxes et/ou du carburant s'il y avait lieu

### CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 250\$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.  
Paiement final dû le 31 mars 2023



#### J1 Départ de Magog - Sherbrooke - Drummondville - Moncton (1 nuit)

Faites connaissance de votre guide et de votre chauffeur. Route vers le Nouveau Brunswick. Hébergement à Moncton pour la nuit. D/S

#### J2 Moncton - Île-du-Prince-Édouard - Cap-aux-Meules (6 nuits)

Départ et traversée du pont de la Confédération reliant le Nouveau Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard. Arrivée à Souris pour monter à bord du **traversier de la CTMA** vers Cap-aux-Meules. Arrivée en début de soirée aux Îles-de-la-Madeleine et installation dans les chalets du Domaine des Vacanciers de Havre-aux-Maisons pour 6 nuits. Notez qu'à votre arrivée, les chalets outre tous les équipements de cuisine qui sont fournis, auront quelques denrées alimentaires pour vous permettre de faire votre petit déjeuner. PD

#### J3 Cap-aux-Meules

Ce matin c'est le temps de faire quelques courses à la CO-OP du village. En après-midi, **balade d'observation commentée à la plage de la Dune du sud**. (Les explications et les commentaires principaux du guide-naturaliste sont présentés au domaine ce qui permet à chacun de faire la balade à la plage à son propre rythme.) Ce soir, **homard à volonté par votre guide cuistot** (une alternative volaille est possible si vous êtes moins homard). S

#### J4 Cap-aux-Meules - Havre-aux-Maisons

Aujourd'hui, **atelier** : « **Cerf-volant : Savoir apprivoiser le vent.** » La balade du jour nous mène au sommet de la montagne derrière chez nous. Puis découverte des secrets de l'**île du Havre-aux-Maisons** : le phare du Cap Alright, la fromagerie du Pied-de-Vent, le Fumoir d'Antan. Le soleil se couche! Ce soir, **soirée contes et légendes** au chalet...

#### J5 Cap-aux-Meules

La balade du jour; Cap-aux-Meules. Rendez-vous chez Isoline Vallée, artiste **souffleur de verre**. Cet après-midi, **présentation** : «**Si la mer m'était contée...**» **Soirée, BBQ champêtre** par votre guide cuistot. D/S

#### J6 Cap-aux-Meules - Havre Aubert

Aujourd'hui: destination l'**île du Havre Aubert**. **Balade à la plage du Havre/Dune Sandy Hook**. Visite du **Musée de la mer**. Retour au domaine... Ce soir, le **BBQ champêtre** par votre guide cuistot. D/S

#### J7 Cap-aux-Meules

Journée libre; bâtissez votre programme de la journée. Pourquoi pas en profiter pour un peu de repos. Il reste du **homard pour souper**. Ce soir : «La veillée de chalet». **Musique et chansons des îles** au rendez-vous! S

#### J8 Cap-aux-Meules - Île-du-Prince-Édouard - Drummondville - Sherbrooke - Magog

Tôt ce matin, direction le quai de Cap-aux-Meules pour prendre le **traversier de retour vers Souris**. Dîner libre à bord. Chemin de retour et arrivée tard en fin de soirée. S

En collaboration avec



voyages  
bellevue

# CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

## RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant et du formulaire de confirmation du voyage dûment rempli. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date lorsque le montant total est exigé. Les sommes au dossier sont non remboursables

## PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs. (Exemple : problème santé publique)

## FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation en plus de la perte des sommes au dossier. Les frais d'annulation qui s'appliquent par personne pour toute annulation avant la date du paiement final = le montant du dépôt ; après la date du paiement final = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services ; durant le voyage = aucun remboursement. Dans le cas d'une annulation faite par Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil et/ou le grossiste autre que force majeure comme actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, pandémie, avis gouvernemental, fermeture de frontières, grève, etc, le client se verra rembourser ou créditer le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

## CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

## ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez-vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport est exigée au moment de la réservation.

## VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford – Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

## RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc – Orford – Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, qui procèdent aux réservations pour le transport, hôtels, restaurants, ou autres services et sont sujets aux conditions imposées par les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit. Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé. Club Voyages Agathe Leclerc – Orford - Conseil s'engage à fournir un accompagnateur lors du voyage, mais se réserve le droit de le changer et ce, sans préavis.